

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Catherine CLAYEUX, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN SONTOT à Daniel BOUR, Chantal BEQUILLARD à Thomas BIETRY, Hamid HAMLIL à Virginie REY, Emmanuelle PALMA GERARD à Fatima KHELIFI, Cédric PERRIN à Anaïs MONNIER et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 18 février	Le 18 février	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	44

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désignée.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

2021-02-05 Budget annexe Service Assainissement Collectif-Débat d'Orientation Budgétaire 2021

Rapporteur : Christian RAYOT

La collectivité a fait le choix significatif de maîtriser progressivement mais de manière intégrale la compétence assainissement. Depuis mi-2016, l'ensemble de sa compétence est géré en régie.

Les éléments marquants de 2020

L'année 2020 a été marquée par la réalisation :

- de travaux sur les réseaux : finalisation de la mise en séparatif de réseaux sur Florimont, mise en séparatif de réseaux sur Beaucourt (secteur Fonteneilles).
- d'études de maîtrise d'œuvre : création d'une station et de réseaux sur les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne, réhabilitation de la station d'épuration sur Beaucourt avec création d'un bassin d'orage.

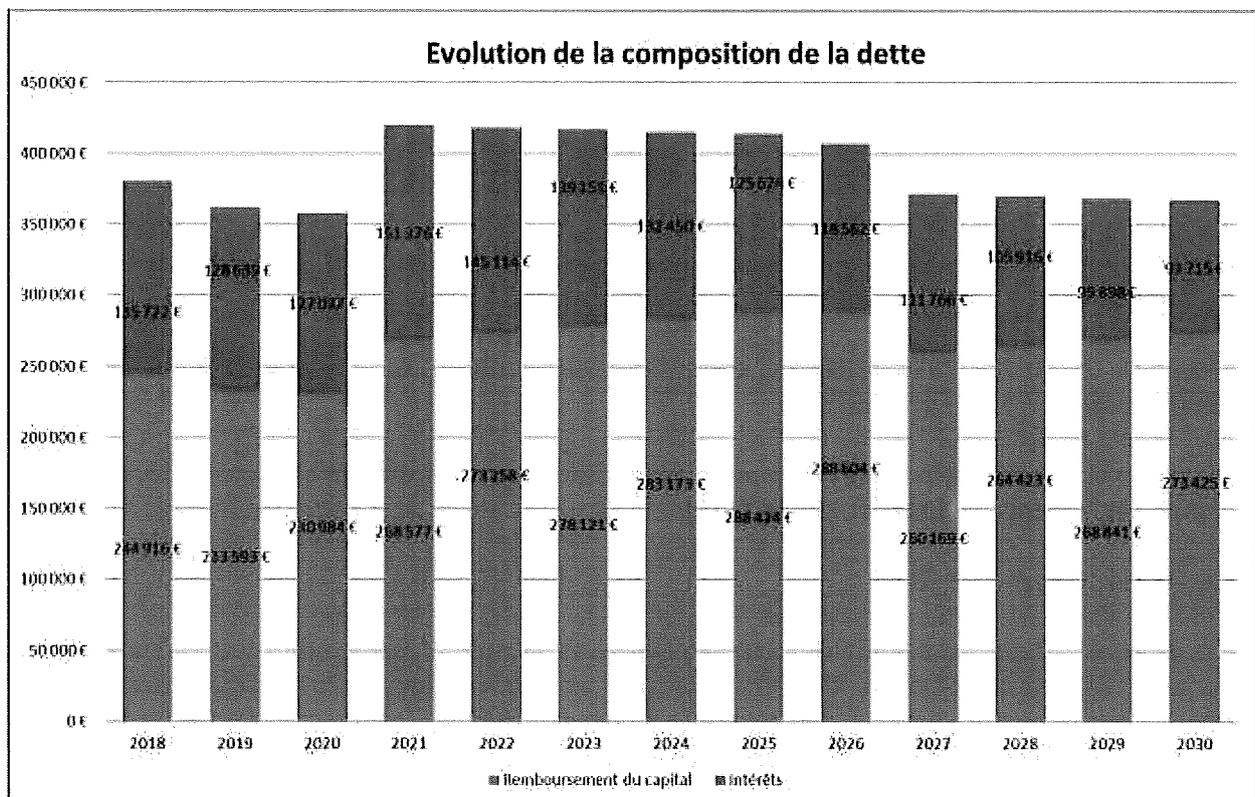
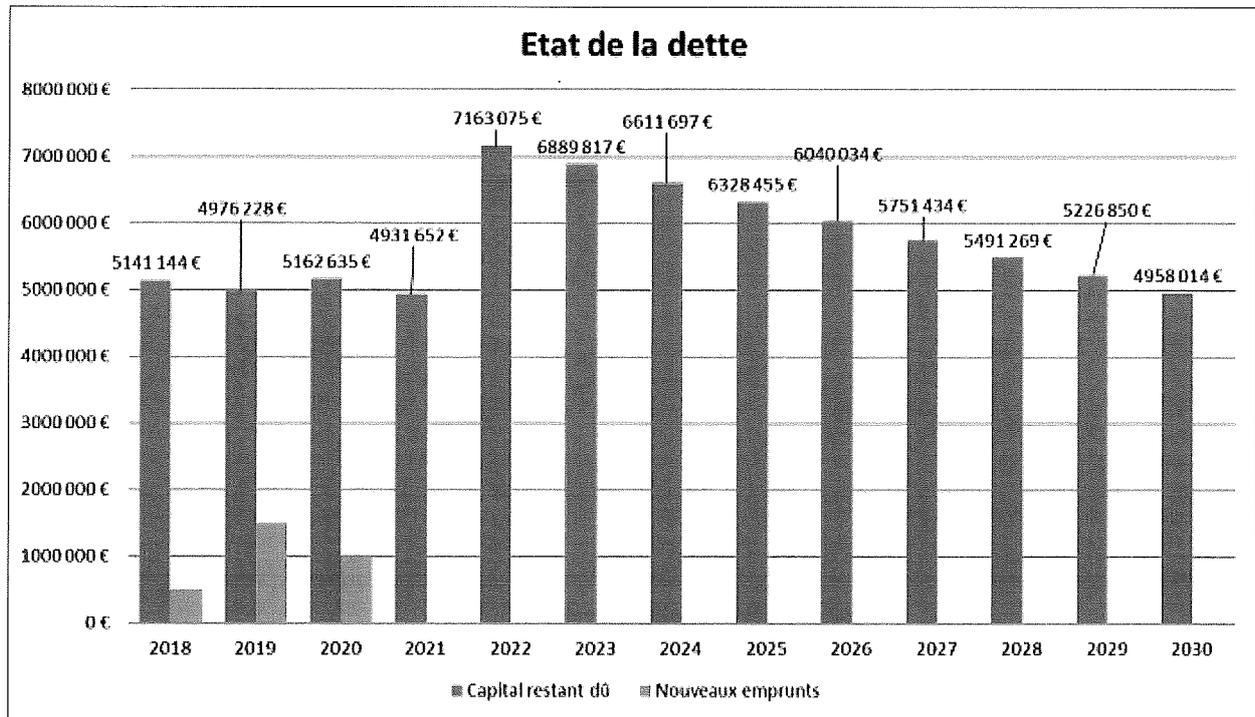
Etat de la dette

Le capital restant à rembourser en 2021 est de 4 932 000 euros, contre 5 163 000 euros en 2020. A noter que le capital restant dû augmentera en 2022 avec le dernier emprunt débloqué dans sa globalité avec un montant de 7 163 000 euros en 2022. Le capital restant dû est composé de 3 426 000 euros en taux fixe, 1 357 000 euros à taux révisable et 149 000 euros en taux variable.

Le montant des annuités d'emprunts est de 420 000 euros sur 2021. Il diminuera à partir de 2027 avec un montant de 370 000 euros.

Il n'est pas envisagé en 2021 de faire appel à un nouvel emprunt.

Etat de la dette actuelle

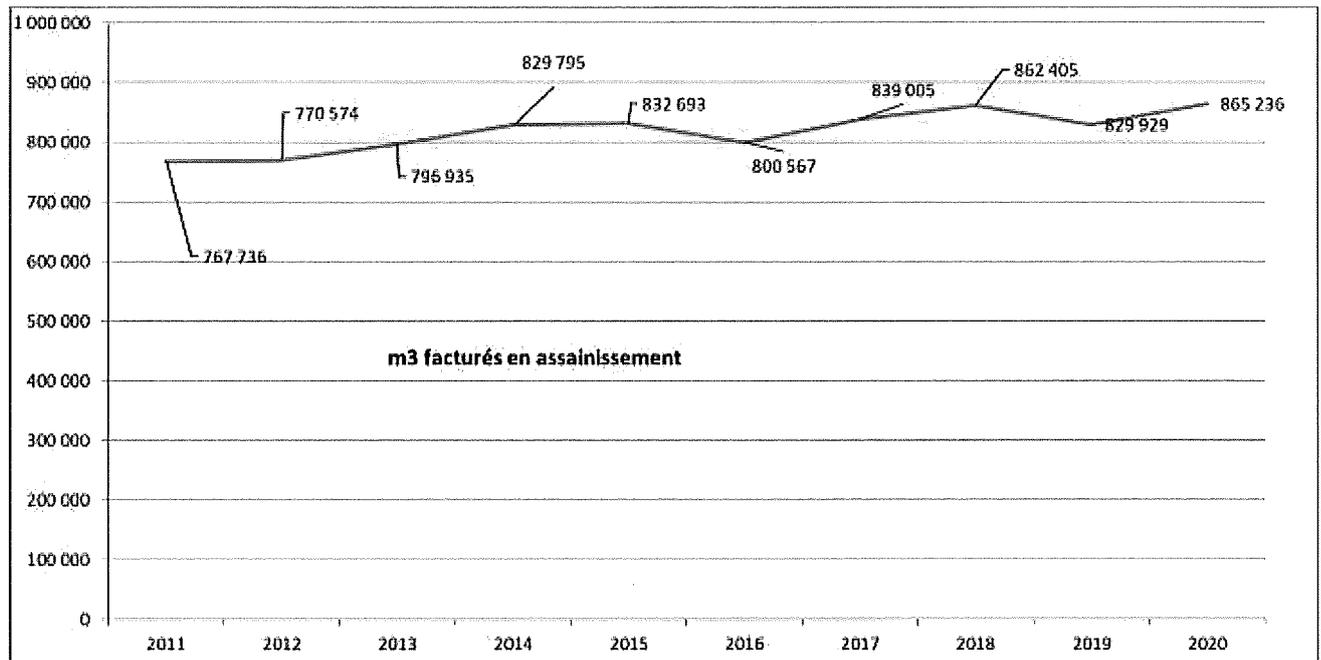


Évolution des recettes : redevance

Sur les communes en assainissement collectif, le nombre de m³ facturé en assainissement est en diminution sur les 5 dernières années d'environ 1 % par an.

Cette baisse a cependant été atténuée en raison de l'intégration de nouvelles communes et de l'augmentation de la collecte des eaux usées dans certaines communes (Bretagne, Croix, Florimont et Courtelevant notamment).

Il est d'environ 860 000 m³ en 2020.



☞ Nous pouvons donc envisager les volumes d'eau vendus pour 2021 aux abonnés de l'ordre de 840 000 m³.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le conseil communautaire a défini un prix unique de la redevance assainissement à 1,75 euros/m³.

S'ajoute 0,15 euros/m³ pour la redevance modernisation des réseaux de collecte prélevée pour le compte de l'Agence de l'eau (0,155 en 2018).

La TVA appliquée est à 10%.

Les primes à l'épuration sont réduites progressivement par l'Agence de l'Eau. Actuellement, la perte représente environ 80 000 euros par an par rapport à 2016. Il est proposé une augmentation de la redevance de 5%, soit 1,84 euros HT/m³ à compter du 1^{er} juillet 2021, afin de compenser en partie cette diminution de recette.

La redevance représenterait alors une recette de 1 508 000 euros.

Tableau comparatif du coût de l'assainissement
Coût annuel par abonné basé sur une consommation de 120 m³ par an (ratio national)

Collectivités (taux 2021)	Prix du mètre-cube en € HT	Prime fixe en € HT par compteur	Redevance modernisation réseau de collecte en € HT	Coût annuel sur la base de 120 m3 en € HT	Montant TVA (à 10 %)	Coût annuel sur la base de 120 m3 en € TTC
CCST	1,84	0	0,15	238,80	23,88	262,68
Moyenne nationale (10 000 – 50000 hab) (taux 2018)	1,8682	0	0,15	242,18	24,22	266,40
Moyenne nationale (taux 2018)	1,6954	0	0,15	221,45	22,15	243,60
PMA (Montbéliard) (taux 2020)	1,3335	0	0,15	178,02	17,80	195,82
Grand Belfort (Belfort)	1,72213	20	0,15	244,66	24,46	269,12
CCVS (ex-Pays sous vosgien)	2,71	60	0,15	403,20	40,32	443,52
CCVS (ex- Haute Savoireuse)	2,05	60	0,15	324,00	32,40	356,40
Héricourt	1,281	12,63	0,15	184,35	18,44	202,79

Les investissements 2020

Les investissements 2020 ont été marqués par :

- les travaux pour un montant de 720 000 euros dont :
 - o la mise en séparatif du quartier des Fonteneilles à Beaucourt (260 000 euros HT),
 - o la mise en séparatif de réseaux sur Florimont, secteur Nord et Centre, (430 000 euros HT),

- les études de maîtrise d'œuvre pour :
 - o la création d'une station et de réseaux sur les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne (20 000 euros HT),
 - o la réhabilitation de la station d'épuration sur Beaucourt (58 000 euros HT),
 - o la maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif de la dernière tranche de Courtelevant (5 000 euros HT).

Rappel des investissements depuis la prise de compétence

Investissement annuel en euros HT	2011	2012	2013	2014	2015
	280 000	492 000	512 000	1 438 000	1 396 000
	2016	2017	2018	2019	2020
	2 710 000	1 484 000	1 246 000	463 000	802 000

Soit un total de 10 823 000 € de 2011 à 2020.

Une image du compte administratif 2020

Les premières projections laissent apparaître pour l'année 2020 :

- A la **section de fonctionnement**, un résultat d'exercice déficitaire à hauteur de 158 000 euros et un résultat cumulé en fonctionnement excédentaire de 929 000 euros.
- A la **section d'investissement**, un résultat d'exercice excédentaire de 418 000 euros et un résultat cumulé de 2 574 000 euros.
- Des **restes à réaliser** déficitaires à hauteur de 1 145 000 €.

☛ **soit un excédent global fin 2020 de 2 357 000 € en y intégrant les restes à réaliser.**

Un emprunt de 2 500 000 euros a été contracté pour faire face aux dépenses d'investissement pour la réhabilitation de la station d'épuration de Beaucourt et la création de la station de Froidefontaine. Un montant de 1 500 000 euros a été débloqué en 2019, et 1 000 000 euros en 2020. Le marché pour la station de Froidefontaine n'ayant pu être notifié fin 2020, la dépense s'imputera sur le budget 2021 lors de la passation du nouvel appel d'offre.

	Résultats 2020	Résultats 2019 reportés	Tous exercices confondus		Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2021
Fonctionnement	-157 637,00 €	1 086 442,60 €	928 805,60 €	Dépenses	2 720 740,86 €
Investissement	418 185,28 €	2 155 492,50 €	2 573 677,78 €	Recettes	1 575 590,00 €
Total cumulé			2 357 332,52 €		

Les grandes lignes du Budget primitif 2021

En Fonctionnement

Les dépenses 2021 – 2 960 000 euros

Charges à caractère général et frais de personnel représentent 1 170 000 € dont :

- frais du personnel affecté par la CCST	500 000 €
- marché de travaux, entretien, réparation	325 000 €
- analyses et études	15 000 €
- contrat de gestion des boues	80 000 €
- énergie	120 000 €
- charges de gestion	110 000 €

Impôts et taxes dont

- redevance pollution (Agence de l'Eau)	140 000 €
---	-----------

Charges financières (intérêts d'emprunts) 155 000 €

Dotation aux amortissements 815 000 €

Dépenses imprévues 15 000 €

Admissions non valeurs 15 000 €

Charges exceptionnelles 90 000 €

Provisions pour risques 30 000 €

Virement section investissement 550 000 €

Les recettes 2021 – 3 288 000 euros

Vente d'eau et travaux aux abonnés 1 678 000 €

Travaux facturés aux abonnés 35 000 €

Redevance modernisation des réseaux de collecte 140 000 €

Participation assainissement collectif 75 000 €

**Participation des particuliers pour les branchements
Courtelevants** 42 000 €

Prime épuration (Agence de l'Eau) 55 000 €

Participation communes extérieures... 72 000 €

Amortissement subventions 260 000 €

☞ **Le déficit de l'année 2021 de 603 000 € est compensé par l'excédent 2020 de 929 000 €, d'où un excédent de 326 000 €.**

En Investissement

Les dépenses 2021 – 5 659 000 euros (hors RAR)

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

- 270 000 € pour le remboursement d'emprunts en capital,
- 260 000 € pour l'amortissement des subventions,
- 300 000 € pour les opérations patrimoniales,
- 2 721 000 € pour couvrir les restes à réaliser,
- 100 000 € pour les immobilisations en cours.

Les restes à réaliser concernent principalement :

- la maîtrise d'œuvre et les études du projet d'assainissement sur Froidefontaine, Brebotte et Grosne 108 000 euros,
- la maîtrise d'œuvre et les travaux pour la réhabilitation de la station d'épuration de Beaucourt 2 551 000 euros,
- le paiement du solde des travaux de mise en séparatif du quartier des Fonteneilles 39 000 euros,
- la maîtrise d'œuvre pour la dernière tranche de mise en séparatif de Courtelevant 12 000 euros,
- la remise à niveau de la télégestion 10 000 euros.

Les travaux à engager sur 2021 représentent 4 715 000 euros dont :

- la mise en séparatif sur Courtelevant 480 000 euros,
- la mise en séparatif sur Florimont 420 000 euros,
- la réhabilitation des réseaux sur Faverois avec une partie de mise en séparatif 520 000 euros,
- la création de la station d'épuration de Froidefontaine, Brebotte et Grosne ainsi qu'une première tranche de création de réseau 3 295 000 euros.

Les recettes 2021 – 6 818 000 euros (hors RAR)

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont envisagées :

- 815 000 € de provision aux amortissements,
- 300 000 € pour les opérations patrimoniales,
- 550 000 € de virement depuis la section de fonctionnement,
- 1 576 000 € pour les restes à réaliser,
- 100 000 € pour les immobilisations en cours.

Des aides de l'Agence de l'eau sont attendues notamment pour les travaux :

- la mise en séparatif de la seconde tranche de travaux sur Courtelevant 150 000 euros,
- la mise en séparatif de la dernière tranche de mise en séparatif sur Florimont 120 000 euros,
- les travaux de réhabilitation des réseaux sur Faverois 150 000 euros,
- la création d'une station d'épuration et la création de réseaux pour Froidefontaine, Brebotte, Grosne pour 1 647 000 euros.

La perception de DETR/DSIL est estimée à 412 000 euros (mise en séparatif des deux dernières tranches de travaux à Courtelevant et Florimont, création de la station d'épuration de Froidefontaine).

La planification définie lors du schéma d'investissement de 2015 est respectée.

☞ Le déficit de l'année 2021 de 2 560 000 € est compensé en partie par l'excédent 2020 de 2 574 000 €, d'où un excédent de 14 000 €.

	Budget 2021	Résultat 2020	Tous exercices confondus
Fonctionnement	- 603 000	929 000	326 000
Investissement	-2 560 000	2 574 000	14 000
Total	-3 201 000	3 503 000	340 000

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2021 du Service Assainissement Collectif.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 05/03/2021

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT



Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

